

Annexe 51-102A3
Déclaration de changement important

Rubrique 1 Dénomination et adresse de la Société

AltaGas Ltd. (« **AltaGas** » ou la « **Société** »)
1700, 355 – 4th Avenue, S.W.
Calgary (Alberta) T2P 0J1

Rubrique 2 Date du changement important

Le 25 juillet 2018

Rubrique 3 Communiqué

Le 26 juillet 2018, la Société a publié, par l'intermédiaire de Cision, un communiqué annonçant le changement important dont il est question aux présentes.

Rubrique 4 Résumé du changement important

Le 26 juillet 2018, la Société a annoncé :

- i. l'augmentation du nombre de sièges à son conseil d'administration (le « **conseil** »), qui passe de neuf à douze;
- ii. la nomination de Cynthia Johnston, de Pentti Karkkainen et de Terry McCallister à titre d'administrateurs de la Société.

Rubrique 5 Description circonstanciée du changement important

Le 26 juillet 2018, la Société a annoncé l'augmentation du nombre de sièges à son conseil d'administration, qui passe de neuf à douze, ainsi que la nomination de trois nouveaux administrateurs. L'augmentation du nombre de sièges au conseil témoigne de l'ampleur et de la plus grande complexité d'AltaGas; elle indique l'expérience et l'expertise requises par le conseil pour contribuer au succès de l'entreprise, des activités et des objectifs stratégiques d'AltaGas.

Les trois nouveaux membres nommés au conseil sont M^{me} Cynthia Johnston, M. Pentti Karkkainen et M. Terry McCallister.

Cynthia Johnston était en dernier vice-présidente à la direction, Gaz, énergies renouvelables et services d'exploitation chez TransAlta Corporation (« **TransAlta** »). De 2011 à 2017, elle a occupé plusieurs postes de direction chez TransAlta. M^{me} Johnston compte plus de 30 années d'expérience dans le secteur de l'énergie, principalement dans la production d'électricité, l'infrastructure et les services publics, dont 15 années d'expérience de direction au service de TransAlta et FortisAlberta Inc. Alors qu'elle était au service de TransAlta, M^{me} Johnston a siégé au conseil d'administration de TransAlta Renewables Inc., de TransAlta Cogeneration LP et de TAMA Transmission LP. M^{me} Johnston est titulaire d'un baccalauréat ès arts en économie de l'Université de Calgary et d'une maîtrise en économie appliquée de l'Université Victoria. Elle est membre de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Pentti Karkkainen compte plus de 30 années d'expérience en gestion des investissements, en recherche dans le secteur de l'énergie et en services bancaires d'investissement. M. Karkkainen a cofondé KERN Partners, une société canadienne d'investissement privé de premier ordre axée sur le secteur de l'énergie, et en a été le commandité de 2000 à 2014, et le conseiller stratégique principal de 2014 jusqu'à son départ de l'entreprise en 2015. M. Karkkainen siège également au conseil d'administration de NuVista Energy Ltd. à titre d'administrateur principal. M. Karkkainen est titulaire d'un baccalauréat ès sciences (avec distinction) en géologie de l'Université Carleton et d'une maîtrise en administration des affaires de la Queen's University. Il est membre de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Avant son départ à la retraite au début de juillet, M. McCallister était président du conseil et chef de la direction de WGL Holdings, Inc. (« **WGL** ») et de Washington Gas Light Company (« **Washington Gas** ») d'octobre 2009 à juillet 2018. Auparavant, il a été président et chef de l'exploitation de WGL et de Washington Gas. Il était entré au service de Washington Gas en 2000 à titre de vice-président des activités. Il a également occupé plusieurs postes de direction auprès de Southern Natural Gas et de Atlantic Richfield Company. M. McCallister a également siégé au conseil de la American Gas Association et de la Southern Gas Association, et a été président du conseil d'administration de la Gas Technology Institute pendant 10 ans. M. McCallister a siégé au Conseil national du pétrole et aux conseils de plusieurs entreprises et organisations communautaires. Il est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en gestion technique de l'Université Missouri-Rolla et est diplômé du programme de perfectionnement des cadres supérieurs de la Darden School of Business de l'Université de Virginie.

Il restera un siège vacant au conseil, qui sera comblé au moment où AltaGas se dotera d'un chef de la direction permanent.

Rubrique 6 Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

Rubrique 7 Information omise

Sans objet.

Rubrique 8 Membre de la haute direction

Les demandes d'information relatives au changement important dont il est question aux présentes peuvent être transmises à :

Bradley B. Grant
Vice-président et chef du contentieux
AltaGas Ltd.
Téléphone : 403 691-7575

Rubrique 9 Date de la déclaration

Le 1 août 2018

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Le présent document contient des déclarations prospectives. Lorsqu'ils sont utilisés dans le présent document, les expressions comme « avoir l'intention de », « prévoir », « s'attendre à », « croire », « proposer », « planifier », « estimer » et d'autres expressions semblables, éventuellement employées au futur ou au conditionnel, en ce qui concerne AltaGas ou un membre de son groupe, sont censées indiquer des déclarations prospectives. Le présent document renferme des déclarations prospectives ayant trait notamment à la portée et à la complexité de la croissance envisagée d'AltaGas, aux priorités futures et attendues d'AltaGas, à la contribution et aux avantages attendus des nominations et aux attentes d'AltaGas concernant le moment choisi pour agrandir le conseil, faire des nominations et combler les vacances. Ces déclarations font intervenir des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des prévisions. Les déclarations prospectives reflètent les prédictions d'AltaGas en ce moment, fondées sur certaines hypothèses et certains faits importants. Elles sont assujetties à des risques et incertitudes concernant par exemple l'évolution de la concurrence, la réglementation, la conjoncture économique en général et les autres facteurs décrits dans les autres documents d'information d'AltaGas destinés au public. De nombreux facteurs peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels d'AltaGas diffèrent de l'information présentée dans le présent communiqué de presse, notamment les facteurs indiqués ci-dessus. Ces facteurs ne devraient pas être considérés comme exhaustifs. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se concrétisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes aux déclarations prospectives se révélaient inexactes, les résultats réels pourraient être sensiblement différents des résultats prévus, attendus, projetés, souhaités, planifiés ou estimés indiqués dans le présent document. Il ne faut pas se fier indûment aux déclarations prospectives incluses ou intégrées par renvoi dans le présent document. Ces déclarations valent uniquement à la date du présent document. AltaGas n'a pas l'intention de mettre à jour ces déclarations prospectives et ne s'engage pas à le faire. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent document sont expressément visées par la présente mise en garde.